

# JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

### ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

### PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.  
RÉCLAMES — ..... 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 19 Octobre

## NOUVELLES POLITIQUES

### Le règlement de la Chambre

Le *Courrier du Soir* annonce que plusieurs députés de la future Chambre ont l'intention de présenter un projet portant les modifications suivantes au règlement touchant les droits d'interpellation et d'initiative parlementaire : 1° toute demande d'interpellation et toute proposition de loi ne devront être déposées sur le bureau que revêtues de la signature de cinquante membres ; 2° aucune question ne pourra être transformée en interpellation séance tenante ; 3° entre le dépôt de l'interpellation et la discussion publique, trois jours francs devront être écoulés.

### A la Légion d'honneur

D'après la *Patrie*, le nouveau grand-chancelier de la Légion d'honneur va inaugurer sa prise de possession du poste où vient de l'appeler la confiance du gouvernement, par une mesure qui ne peut manquer d'être bien accueillie.

Toutes les propositions pour la Légion d'honneur et la médaille militaire qui ont été faites antérieurement pour faits de guerre en 1870 et 1871, et qui avaient été abandonnées depuis, vont être reprises, examinées à nouveau et recevront une solution prochaine.

### La vérification des pouvoirs

Le *Rappel* réfute le bruit d'après lequel le Conseil d'Etat serait appelé par la Chambre elle-même à intervenir dans la vérification des pouvoirs des nouveaux députés :

Une pareille intervention serait, en effet, absolument contraire à la Constitution, dit-il, aux termes de laquelle chaque Chambre est juge de l'éligibilité de ses membres et de la régularité de leur élection. La nouvelle Chambre, à supposer qu'elle voulut se dessaisir de ce droit absolu, ce qui paraît bien peu probable, ne pourrait donc pas en investir un corps judiciaire quelconque par une simple résolution d'ordre intérieur. Il faudrait, sinon une modification constitutionnelle, tout au moins une loi ordinaire pour faire intervenir le Conseil d'Etat dans la vérification des élections.

Or, la Chambre nouvelle, avant de faire aucun acte législatif, est dans l'obligation de se constituer, en procédant à la vérification des pouvoirs de ses membres. Cette opération ne pourra

à la rentrée, être effectuée que par elle, sans l'intervention d'aucun pouvoir étranger.

Si la Chambre jugeait nécessaire de modifier la législation existante, elle ne pourrait le faire que par une loi qui, par suite, ne serait applicable pour les élections générales, qu'aux Chambres suivantes. Quant à elle-même, elle ne pourrait subir la nouvelle législation que pour les élections partielles qui pourraient se produire au cours de la législature.

### M. Léon Say

M. Léon Say est entré à Paris. Le nouveau député de Pau se propose, dit l'*Eclair*, de conférer avec ses amis sur la situation politique et sur l'attitude qu'il conviendra à l'union libérale de prendre, dès la reprise des travaux parlementaires. Il se pourrait que M. Léon Say fût amené à prononcer un grand discours sur la situation politique.

### M. Germain Casse

M. Germain Casse, ancien député, est nommé gouverneur de la Martinique.

### Les Evêchés vacants

Les avis de Rome portent que le cardinal Langénieux, archevêque de Reims, a été chargé d'une mission du gouvernement français auprès du Pape. Cette mission se rapporterait aux négociations d'évêché français.

### Guillaume II en Italie

Milan, 17 octobre.  
L'empereur arivera ici après demain, samedi, dans la matinée. Il a exprimé le désir de n'être point salué officiellement dans les gares. Des instructions en conséquence ont été transmises télégraphiquement par le gouvernement italien.

Le roi d'Italie attendra Guillaume II à la gare.

Les souverains partiront ensemble aussitôt pour Monza. Ils feront, dimanche, une promenade sur le lac de Côme. Lundi, ils déjeuneront au palais royal de Milan, le soir il y aura un concert à Monza.

### Les socialistes allemands

Les socialistes allemands viennent d'obtenir, en Saxe, un succès électoral très significatif. 29 élections complémentaires au Landtag saxon viennent d'avoir lieu. On sait que la loi qui régit ces élections est une loi censitaire : les électeurs sont divisés en classes et leurs votes ont une importance proportionnelle au chiffre d'impôt qu'ils payent. En dépit de cette condition, évidemment défavorable aux démocrates socialistes, ceux-ci

ont réussi à faire passer trois de leurs candidats. Il est vrai que le parti socialiste a déjà conquis 5 sièges sur 80 dont se compose le Landtag saxon : un des sièges obtenus par les socialistes est un siège gagné ; ils l'ont enlevé aux progressistes.

Les résultats définitifs des élections se répartissent ainsi : 23 conservateurs et candidats du Cartel, 2 progressistes et 3 socialistes.

Un autre fait digne d'être noté, c'est l'augmentation considérable du nombre des suffrages socialistes ; cela présage un accroissement encore plus sensible des votes socialistes aux prochaines élections pour le Reichstag, car alors l'instrument dont on se servira sera le suffrage universel pur et simple.

### En Alsace-Lorraine

Les allemands du Sud souffrent tout autant de la mesure des passeports que les Alsaciens-Lorrains. L'administration des chemins de fer badois a vu singulièrement baisser ses recettes, et les nombreuses stations thermales du grand-duché de Bade ont pu constater le même résultat. Quant à l'administration des chemins de fer d'Alsace-Lorraine, elle avoue franchement, dans son rapport administratif officiel, ce qui suit :

« La mesure du passeport, introduite au mois de mai 1888 contre la France, a imprimé une influence rétrograde au développement du trafic. »

De ce rapport, il résulte que la circulation des voyageurs a diminué :

» 1. Dans la direction de Londres par Bettlingen, Avricourt et Montreux-Vieux ;

» 2. Dans la direction du grand duché de Bade (456,218 personnes au lieu de 475,527 en 1887-1888 et 212,973 marks de recettes au lieu de 222,963) ;

» Dans la direction de la Belgique ;

» Dans le trafic de raccordement avec l'Est français par Bettlingen, Esch, Fontoy, Amanvillers, Novéant, Chambrey, Avricourt et Montreux-Vieux (379,489 voyageurs au lieu de 561,162, et 622,988 marks de recettes au lieu de 966,455) ;

» 5. Dans la circulation directe entre l'Autriche et la France par l'Allemagne (22,750 voyageurs au lieu de 27,542, et 235,790 marks de recettes au lieu de 266,009) ;

» 6. Par billets circulaires Paris-Paris ;

» 7. Entre la Belgique et la Suisse par Mulhouse (2,979 voyageurs au lieu de 17,984 ; 18,364 marks de recettes au lieu de 113,577) ;

» 8. Entre la France et la Suisse ;

» 9. Par billets circulaires sur l'Italie. »

Il ressort de ces constatations non seulement que l'Alsace-Lorraine a reçu beaucoup moins de voyageurs de France, mais aussi qu'un grand

nombre de personnes de nationalités diverses ont évité de traverser l'Alsace, de s'y rendre en séjour ou de la prendre comme point de départ de leurs voyages en Italie, en Belgique, etc. On comprend combien les Alsaciens et les Badois ont raison de se plaindre d'un pareil état de choses.

### Un bon exemple

M. Ch. Lorient, le nouveau député républicain de Pont-Audemer, vient de décider d'envoyer à ses frais, à Paris, 200 ouvriers de l'arrondissement, afin de leur faire visiter l'Exposition. Dans chaque canton de l'arrondissement, des Comités ont été chargés de désigner les ouvriers qui devront profiter de ce voyage.

### La langue française en Hongrie

L'ouverture de la nouvelle ligne téléphonique entre Buda-Pest et Prague a donné naissance à tant de difficultés au sujet de la langue à adopter par le personnel qu'il a été décidé qu'on se servirait du français. On n'a trouvé que ce moyen de concilier les prétentions rivales des tchèques, et des magyars allemands et polonais.

### A l'Exposition

Boulogne-sur-mer, 17 octobre.

Trois cents Ecossais, accompagnés de vingt musiciens et d'un tambour-major, ont débarqué dans l'après-midi, se rendant à Paris pour visiter l'Exposition. Après s'être restaurés au buffet de la gare maritime, ils ont pris le train de six heures, en criant : « Vive la France ! Vive la République ! »

### Les Grèves

Cresspin, 17 octobre, matin.

Un tiers du personnel du puits des Vingt-quatre-Actions, de Guaregnon, s'est mis en grève. Ils trouvent que l'extraction est très difficile et réclament une augmentation de salaire.

Les schooneurs des charbonnages de Wasnies et des Paturages se sont également mis en grève. Leurs réclamations sont les mêmes. La grève va probablement s'étendre.

Arras, 17 octobre, soir.

La grève s'étend aux mines de Liévin et paraît devoir encore s'étendre.

A Courrières, 900 ouvriers se sont mis en grève. Toutes les mesures nécessitées par la situation ont été prises. Les fosses abandonnées sont occupées par la troupe.

Le comité des houillères, réuni à Douai, a décidé d'augmenter les salaires de vingt-cinq centimes à partir d'aujourd'hui.

jurée à son prince.

Et puis il s'adresserait à M. d'Alaméda. Celui-ci était un vieillard d'expérience et de ressources. Il fournirait, il indiquerait sûrement au jeune homme le moyen de commencer, de diriger et de mener à bien ses investigations.

Ce plan une fois débattu et arrêté avec lui-même, notre héros, tranquilisé, songea à se reposer, lui aussi.

Il se préparait donc à se coucher, à côté de ses camarades qui dormaient çà et là étendus sur le sol ou enveloppés dans leurs manteaux, quand un léger bruit vint frapper son oreille de chasseur, exercée à surprendre, pendant les nuits d'affût, les moindres mouvements du gibier sous le couvert.

On eût dit le pas étouffé d'une troupe qui marchait avec précaution. Ce bruit, auquel se mêlait un certain cliquetis d'armes, se rapprocha avec assez de rapidité. Ensuite, il cessa brusquement.

Joël s'était levé du gabion sur lequel il était assis.

Il se disposait à regarder par-dessus le retranchement ce qui se passait du côté de l'ennemi.

Tout à coup, une tête se dressa lentement derrière le chaperon de ce retranchement. Puis, un corps l'enjamba lestement. Puis encore, un homme s'affala dans la tranchée et se glissa, l'épée au poing, vers une sentinelle qui lui tournait le dos.

Oui, mais cet homme rencontra sur son chemin Joël bondissant et terrible.

Le Breton avait ramassé un pic de terrassier. Celui-ci s'abattit sur le crâne de l'Allemand. On

Les canons de la place s'étaient tués. Aucune lumière ne brillait dans celle-ci, pas plus que dans nos cantonnements, du reste. Chez l'assiégé, comme chez l'assiége, tout semblait silence et repos. Dans la tranchée, il n'y avait guère d'éveillé que notre ami Joël et que les sentinelles. Encore ces dernières, harassées par la chaude lourdeur de l'atmosphère, sommeillaient-elles à moitié, — appuyées, les unes sur la pique que conservaient encore certaines compagnies d'infanterie ; les autres, sur le fusil, au bout duquel la baïonnette d'invention récente, commençait à s'adapter.

Notre héros ne pouvait dormir. Un remords lui tenaillait le cœur. Ce remords avait surgi en lui d'une phrase de Petit-Renaud. Le fils de Porthos se demandait.

— Ai-je bien fait ce que je devais faire ?

Et sa conscience répondait : « Non ! »

Non, ce n'était pas pour s'éprendre de mademoiselle de la Tremblaye ; ce n'était pas pour être aimé d'elle ; ce n'était pas pour l'épouser... Ce n'était pas pour recevoir du roi un titre, un nom, un grade ; pour guerroyer sous Fribourg ; pour avoir à foison les aventures bizarres d'un personnage de roman.

Ce n'était pas pour être un héros, ce n'était pas pour être un heureux, qu'il avait quitté son village, son île, sa Bretagne, et qu'il était venu à Paris, à Saint-Germain, à la cour. C'était pour chercher l'inconnu dont le sang coulait dans ses veines. Sa mère, au lit de mort, lui avait imposé cette tâche, et sous les baisers déjà glacés de la pauvre femme, le jeune homme avait promis de s'y dévouer tout entier...

Et voilà que les rencontres, les circonstances, les événements les plus étranges l'avaient rai, entraîné, précipité de péripiétie en péripiétie, jusqu'à l'oubli de l'engagement pris dans un moment et d'une façon aussi grave, aussi solennelles !

Cet oubli, maintenant, Joël se le reprochait avec amertume. Comment le réparer, mon Dieu ? Il le fallait, cependant. Non point par intérêt ou par ambition. Si le fils de Corentine Lebreun s'était montré ambitieux un instant, il avait cessé de l'être depuis que son mariage avec Aurore lui avait donné tout ce qu'il pouvait léver en ce monde.

Mais il y avait chose promise, — et notre héros se disait qu'il n'aurait acquis le droit de jouir de son bonheur que lorsque la persévérance de ses recherches lui aurait démontré l'impossibilité absolue de retrouver le compagnon d'Athos, d'Aramis et de d'Artagnan.

Toutefois, le jeune homme n'était pas de ceux qui s'attardent en réflexions stériles.

La pensée n'était guère chez lui que la préface de l'action.

Sa résolution fut prise en ce moment.

Il exposerait son cas à M. de Créqui. Certes, le maréchal n'avait pas besoin de lui pour se rendre maître de Fribourg. Il apprécierait le motif qui forçait le Breton à lui demander congé. Joël, alors, s'en reviendrait à Saint-Germain. Il ferait le roi juge de sa conduite. Louis avait une âme trop grande et un esprit trop élevé pour ne pas approuver chez l'un de ses sujets cette religion du serment qui lui garantissait combien ce fils pieux serait en même temps l'esclave fidèle de la foi

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

## Le Fils de Porthos

Par PAUL MAHALIN

### DEUXIÈME PARTIE

#### Le Mari de la Favorite

IV

— Excusez-moi, répartit Joël : je resterai, si vous le voulez bien, jusqu'à demain avec ces messieurs (il désignait MM. d'Héricourt, de Gacé, de Champagnac et d'Ecivaux, qui par discrétion s'étaient tenus à l'écart) lesquels sont aussi de mes amis et sont de garde à la tranchée. Mais, aussitôt le retour de M. de Créqui, je prendrai mon service dans votre compagnie. Alors, par affection non moins que par devoir, je vous accompagnerai tout entier.

On échangea de nouveau une chaleureuse étreinte. Puis, le capitaine des bombardiers et son sergent s'éloignèrent en répétant : « Au revoir ! »

La ville allemande, le camp français, la plaine qui descend vers le Rhin et les noires futaies qui couvrent les premières rampes du Schwartzwald, au pied desquelles Fribourg est pelotonné, disparaissaient dans l'ombre épaisse d'une nuit sans air et sans étoiles.

Lens, 17 octobre.

Le nombre des grévistes est de près de 9,000. Toutes les fosses, soit en chômage, soit en travail, sont occupées militairement. Cent brigades de gendarmerie de l'Aisne, du Pas-de-Calais, du Nord, sillonnent en outre, jour et nuit, tout le bassin houillier.

Pendant toute la journée d'hier, MM. Veil-Durand, préfet du Pas-de-Calais; Maulion, procureur général de Douai, et Duporcq, ingénieur en chef des mines à Arras, ont parcouru les principaux centres de la grève, exhortant les ouvriers au calme.

L'entente paraît se faire de moins en moins, entre les Compagnies et les grévistes. Ceux-ci disent à présent que si on tarde encore à céder, ce n'est pas cinquante centimes d'augmentation qu'ils exigent, mais un franc.

Le commandant de gendarmerie Courtin, ayant demandé à Frémicourt des billets de logement pour les troupes, le maire a persisté dans la déclaration qu'il a faite aux mineurs, et a refusé de donner satisfaction à cette demande. Les troupes sont forcées de cantonner dans les environs.

A la dernière heure, on annonce l'arrivée à Lens de MM. Laur et Balsy; mais cette nouvelle n'est pas confirmée.

**L'affaire du Comptoir d'Escompte**

M. Primet, juge d'instruction, a communiqué au parquet le dossier de l'affaire du Comptoir d'Escompte. Ce dossier a été remis à un substitut qui est chargé de l'examiner et de formuler des conclusions.

Ensuite sera fixée la juridiction devant laquelle les censeurs et administrateurs du Comptoir pourront être traduits.

**Les anarchistes en Suisse**

Le Conseil fédéral suisse a pris un arrêté d'expulsion contre trois anarchistes allemands, convaincus d'avoir joué un rôle militant dans la propagande des doctrines anarchistes.

**La catastrophe d'Anvers**

Le bureau du conseil municipal de Paris, vient d'envoyer mille francs au bourgmestre d'Anvers, pour les familles des victimes de la catastrophe, qui a frappé récemment les habitants de cette ville.

**Les affaires de Crète**

De graves nouvelles arrivent de Crète. Un régiment turc campé devant la Canée s'est refusé à réparer les routes et les ouvrages militaires sous le prétexte que les soldats ne sont pas terrassiers. Trois régiments de l'intérieur ont suivi cet exemple. Chakir-Pacha, qui s'était rendu au camp, aurait dû fuir en toute hâte et n'aurait pu le faire qu'à grand-peine. Aucune mesure n'a été prise contre les insurgés. On hésite à appeler d'autres régiments dans la crainte qu'ils fassent cause commune avec les rebelles. La situation de Chakir-Pacha serait intolérable.

**Tremblement de terre**

Tunis, 17 octobre.

A Safsa, on a ressenti, mardi, à 8 heures 25 du soir, une première secousse de tremblement de terre qui a duré environ 10 secondes. L'oscillation allait de l'est au sud-ouest. Une deuxième secousse s'est produite à 8 h. 45 et une troisième à 5 h. du matin. Quelques maisons se sont écroulées à Safsa, mais il n'y a pas eu d'accident de

entendit la boîte osseuse éclater sous le fer aigu. En même temps, d'une voix qui sonnait comme toutes les trompettes du jugement dernier, le fils de Porthos cria :

— Aux armes !

Cependant, une vingtaine d'ennemis avaient sauté dans la tranchée...

On vit alors une chose titanique :

Ce fut notre héros qui, sans leur laisser une minute pour se reconnaître, chargea ce groupe d'assaillants...

Vous auriez jurés qu'à lui seul il était dix, — il était vingt, — il était cent !...

On l'aurait cru invulnérable...

Un coup de pistolet lui brûla les cheveux, un coup de pique lui laboura les côtes, un coup d'estramagon lui entama le front. Il ne sentait pas ses blessures. Il semblait ivre de bravoure. Il allait, courant et frappant avec une furie d'ange exterminateur...

Le pic dont il était armé se levait et s'abaissait sans cesse. Des hommes tombaient, la tête broyée. Des plaintes, des râles et imprécations se mêlaient aux cris des sentinelles qui propageaient l'alarme...

Les dormeurs s'étaient réveillés. Ils s'étaient rués à la rescousse. Dans le camp, clairs et tambours faisaient rage.

Les troupes se formaient en toute hâte...

Mais le hardi coup de mains des Allemands était manqué.

Ceux-ci ne pouvaient réussir que s'ils avaient surpris dans leur premier sommeil les défenseurs de la tranchée. Joël en se trouvant là sur pied, avait déjoué la surprise. Les assiégeants n'avaient

personnes. A El-Guettar on a ressenti huit secousses dans la nuit et la matinée. Plusieurs maisons ont été démolies et des masses de roches détachées de la montagne de Seguia ont en partie obstrué la ville. Les murs de plusieurs jardins se sont écroulés; trois hommes ont été blessés.

**L'explosion de Wossfield**

Londres, 17 octobre.

Jusqu'à 3 trois heures de l'après-midi, vingt cadavres ont été retrouvés dans la houillère de Wossfield. Les ouvriers font des recherches; ils en ont aperçu quarante-six, mais ils n'ont pu les ramener par suite de l'accumulation du grisou.

**CHRONIQUE LOCALE ET REGIONALE**

**Conseil municipal de Cahors**

Le conseil municipal se réunira le lundi 21 octobre courant, à 8 heures du soir.

Ordre du jour : Bourses communales. — Rue Rousseau. — Acquisition de l'immeuble Filhol, rue des hortés. — Rectification du plan d'alignement.

**La rentrée des Tribunaux**

Mercredi, à midi 1/2, a eu lieu l'audience de rentrée du tribunal de Cahors.

**Le nouveau procureur**

M. Galzin, notre nouveau procureur, sera officiellement installé à l'audience de lundi.

**Nos compatriotes**

Notre compatriote M. Moles, Jean-Toussaint, maréchal-des-logis de gendarmerie adjoint au trésorier à Ajaccio (Corse), vient d'être nommé chevalier de la Légion d'honneur.

**Bourses dans les Lycées et Collèges**

Par décret, les jeunes gens dont les noms suivent ont été nommés élèves du gouvernement dans les lycées ci-après désignés :

- Bary, à Luzech, le père cultivateur à Luzech, trois quarts de bourse à Toulouse;
- Crouzat, à Cahors, le père facteur rural en retraite à Cazals, trois quarts de bourse;
- Dilhac, à St-Géry, le père ancien instituteur, ancien maire et conseiller d'arrondissement, délégué, trois quarts de bourse à Cahors;
- Fréy, à Cahors, le père capitaine délégué bourse de demi-pensionnat à Cahors.
- Faurie, à Souillac, le père notaire à Souillac, bourse entière à Cahors;
- Mlle Lascoux, à Pinsac, le père médecin à Souillac, demi-bourse d'internat au lycée de Guéret.

**Révocation**

M. Bessières, maire de Castelnau, dont nous avions annoncé la suspension, est révoqué pour outrages à un magistrat dans l'exercice de ses fonctions.

**Armée territoriale**

Sont nommés capitaines au 131<sup>e</sup> territorial : M. de Meynard, lieutenant au corps; M. Faroult, lieutenant au 19<sup>e</sup> régiment; M. Dubillon, lieutenant au 17<sup>e</sup> régiment; M. de Contencin, lieutenant au 17<sup>e</sup> régiment; M. Langlumé, lieutenant au 141<sup>e</sup> régiment.

donc plus qu'à battre en retraite, sous peine d'avoir tout le camp français sur le dos, et c'est ce qu'ils firent au plus vite, non sans abandonner nombre de morts et sans emporter nombre de blessés.

Lorsque M. de Basset, qui commandait en l'absence de M. de Créqui, arriva au pas de course sur le point attaqué — avec quatre bataillons des régiments de Beaupré et d'Aubijoux, et quatre compagnies de la maison du Roi, — il n'y avait plus en fait d'ennemis, dans nos lignes, que les cadavres de ceux que le fils de Porthos avait si prestement mis en capotade.

Il n'y eut, du reste, qu'une voix parmi les officiers et les soldats pour célébrer les exploits de notre héros et pour raconter de quelle façon digne de l'Ajax d'Homère ou du Samson de l'écriture, il avait écrasé l'effort des Impériaux.

— C'est notre sauveur à tous déclarèrent d'un commun accord MM. d'Escrivaux, de Champagnac, d'Héricourt et de Gacé.

— Oui, c'est notre sauveur ! Vive notre sauveur ! répétèrent bruyamment les gens de la tranchée.

— Bon ! repartit Joël en riant, je dormais comme vous, mes amis. Seulement, j'ai rêvé que l'ennemi nous attaquait. Alors, j'ai eu le sommeil turbulent, voilà tout.

— Monsieur, dit M. de Basset, avec le sommeil turbulent, laissez-moi vous féliciter d'avoir la plaisanterie sublime.

Le major général ajouta :

— Je rendrai compte de votre conduite au maréchal, et je ne doute pas qu'à son tour celui-ci ne s'empresse d'en informer le roi.

**Le dépôt de remonte**

La commission d'achats du dépôt de remonte s'est réunie hier matin à la Chartreuse.

Une vingtaine de chevaux lui ont été présentés. Un seul a été acheté, cinq autres ont été ajournés.

**Remonte générale**

Voici l'itinéraire que suivra le Comité d'achat du dépôt d'Aurillac, pendant le mois de novembre 1889, dans le département du Lot :

Vayrac, jeudi 21 novembre, à 8 h. 1/2.

Gramat, vendredi 22 novembre, à 8 h. 1/2.

Pour y procéder à des achats de chevaux de 4 à 8 ans.

De manège (les achats porteront exclusivement sur des sujets anglo-arabes).

De réserve.

De ligne.

De légère.

D'artillerie.

Pourront aussi être achetés les chevaux et juments de selle prenant 4 ans le 1<sup>er</sup> janvier 1890 et présentés dans de bonnes conditions de développement et d'entretien.

Il n'est acheté pour la remonte de l'armée que des chevaux hongres entièrement guéris de la castration, et des juments, à l'exception de celles reconnues pleines.

**Les écoles de sous-officiers**

On lit dans le *Siècle* :

Dans l'examen imposé aux sous-officiers qui se destinent aux écoles de Saumur et de Saint-Maixent, les candidats munis d'un diplôme de bachelier étaient jusqu'à présent dispensés de certaines épreuves. Le ministre de la guerre vient de décider que les épreuves seraient, à l'avenir, les mêmes pour tous les sous-officiers qui prendraient part à l'examen.

On a reconnu, en effet, que, si le système pratiqué antérieurement était favorable aux bacheliers, il était moins favorable aux intérêts de l'armée, en ce sens que les sous-officiers munis d'un diplôme de bachelier négligeaient presque toujours les parties pour lesquelles ce diplôme leur attribuait d'avance un certain nombre de points.

**La ration de guerre**

Par une récente décision, le ministre de la guerre a fixé comme il suit la ration de guerre, qui n'existait encore qu'en Allemagne et en Autriche.

*Pain.* — 1,000 grammes ou 930 grammes de pain biscuité ou 735 grammes de biscuit.

*Viande.* — 400 grammes de viande fraîche ou 250 grammes de viande de conserve ou 250 grammes de lard salé.

*Légumes.* — 100 grammes de légumes secs ou riz.

*Graisse.* — 30 grammes de saindoux ou 40 grammes de lard ou de graisse de bœuf.

*Sel.* — 16 grammes.

*Sucre.* — 21 grammes.

*Café torréfié.* — 16 grammes.

**La pêche de la truite et du saumon**

Conformément aux dispositions de l'article 1<sup>er</sup> du décret du 18 mai 1878 portant règlement sur la pêche fluviale, la pêche du Saumon, de la Truite, et de l'Ombre chevalier est interdite dans tous les cours d'eau du 20 octobre au 31 janvier inclusivement ainsi que celle du Lavaret du 15 novembre au 31 décembre inclusivement.

**VII**

— Mon Dieu ! oui, messieurs, je le confesse ici publiquement avec l'esprit de pénitence qui sied à tout être faillible : je me suis laissé leurrer, comme un blondin de vingt ans, par les rapports de ces paysans, de ces espions qui agissaient sans aucun doute de concert avec le prince Charles. Les prétendus mouvements de celui-ci sur Fessenheim et sur Mulheim n'étaient qu'une ruse de guerre pour m'attirer de ce côté, avec une bonne partie de mes forces, tandis que les assiégés tenteraient une sortie nocturne pour détruire les ouvrages que nous avons eu tant de peine à élever, et s'il était possible, pour enlever notre camp... Par bonheur, votre vigilance a réduit à néant les effets de ce projet auquel ce n'est point la hardiesse qui a manqué pour réussir.

Tel était le langage que M. de Créqui tenait à son état-major, réuni au quartier général de Waldau.

Le maréchal était rentré le matin même de son expédition à la recherche d'un ennemi imaginaire, et il venait d'apprendre par M. de Basset l'événement de la nuit précédente.

Le major général répondit en souriant :

— Me sera-t-il permis d'imiter votre humilité et votre franchise en vous faisant à mon tour un aveu, qu'à défaut de ma sincérité le respect de la vérité m'impose comme un devoir ?

— Et quel est cet aveu, mon cher comte ?...

— Eh bien ! c'est qu'aucun de nous ne mérite les compliments qu'il vous convient de nous adresser...

— Comment ?...

— Travailleurs, officiers, soldats, la lassitude

**Circulaire de M. de Valon**

M. de Valon vient d'adresser aux électeurs de la deuxième circonscription de Cahors la circulaire suivante, pour leur annoncer qu'il poursuit et qu'il regarde comme certain l'annulation de l'élection du 22 septembre :

Mes chers compatriotes,

Vous n'avez pas cru que je laisserais passer sans protestation le scandale d'une élection qui, dans la conscience de tous, est un mensonge.

J'ai dû, avant tout, me préoccuper de faire le nécessaire pour défendre l'expression de vos volontés. Je ne le cache pas, d'ailleurs, après le désastre passager qui a frappé notre département, mon silence des premiers jours était le signe de mon deuil.

Mais il me tardait, mes amis, mes vaillants amis, de vous serrer la main avec toute l'effusion de mon cœur.

Eussions-nous été réellement vaincus dans la lutte inoubliable que nous venons de soutenir ensemble, nous devrions être encore pleins de confiance et de fierté. Un véritable ouragan de violences et de mensonges vient de passer sur notre pays, et nous y avons tenu tête. Croyez-moi, quand la vérité et le bien s'affirment ainsi, ils sont assurés du lendemain.

Tout ne nous dit-il pas que nous avons raison et que nous devons finir à coup sûr par l'emporter ? En réclamant le respect du suffrage universel et de la volonté nationale, que voulons-nous, si ce n'est l'ordre, la modération, la paix à l'intérieur comme à l'extérieur, la justice pour tous, la sécurité pour nos croyances, nos intérêts et nos droits ?

Ce qui s'est passé pendant et après l'élection ne suffit-il pas à nous montrer à quel point ces biens nécessaires nous manquent ?

Or, la France les veut avec nous.

Je le répète : ayons confiance ! Voici que le résultat général des élections à Paris et dans les départements laisse nos adversaires, quoi qu'ils en disent, profondément inquiets et troublés. L'œuvre du salut, soyez-en sûrs, sera continuée et aboutira.

Il n'est pas vrai, d'ailleurs, que nous ayons été vaincus, et j'ai surtout à vous dire aujourd'hui qu'interprète de vos sentiments je poursuis l'annulation de l'élection.

J'ajoute que cette annulation doit être considérée comme certaine.

Attendons-nous donc, mes amis, à une lutte nouvelle.

Quand l'heure en sera venue, vous me trouverez à mon poste de combat.

A tous, je vous dis : Au revoir !

A. DE VALON.

Cahors, 10 octobre 1889.

**PRAYSSAC**

La foire a été belle; mais le foirail des bœufs était peu garni : le cours était celui des foires précédentes.

Les porcs gras se vendaient de 38 à 42 fr. les 50 kilog.

Les autres porcs aux cours ordinaires. Les brebis ou moutons gras se vendaient de 65 à 70 centimes le kilog.

La volaille de 55 à 65 cent. la livre.

Les oies de 7 à 10 fr. la paire, suivant grosseur.

d'une longue et pénible journée nous avait tous plongés dans le plus profond sommeil, quand les Allemands ont escaladé les retranchements...

— Oh !...

— Et le coup qu'ils méditaient aurait certainement reçu son exécution, si quelqu'un, qui veillait, ne s'était trouvé là providentiellement pour les arrêter à lui seul, comme on dit que, jadis, Horatius Cocles arrêta, à la tête d'un pont, je ne sais quels ennemis de l'ancienne Rome...

— Est-il possible !

— Jugez-en plutôt, maréchal.

Et M. de Basset se mit à raconter par le menu l'aventure du fils de Porthos, depuis son heureuse intervention entre les cheval-légers et les bombardiers prêts à en venir aux mains, jusqu'à la manière expéditive dont ce nouvel Hercule avait, à l'instar des étalles d'Angias, « nettoyé » la tranchée envahie par l'ennemi. Ce récit fut plus d'une fois interrompu par les murmures étonnés et flatteurs de l'auditoire. Puis M. de Créqui demanda vivement :

— Où est-il, cet Horatius Cloqués qui, plus heureux que le héros du pont de la Trebbie, a survécu à sa victoire ?

— Le major général éleva la voix :

— Monsieur de Locmaria, approchez.

Notre Breton, qui se dissimulait derrière tout le monde, dut obéir à cette invitation directe. Il s'avança donc au milieu du cercle que les officiers de tous grades formaient autour du maréchal. Celui-ci répétait en se frottant le menton :

— Monsieur de Locmaria ?... Voilà qui est bizarre... Je ne connais ici personne de ce nom.

(A suivre).

Les dindons de 6 à 8 fr. la paire.  
Le blé de 15 fr. 50 à 17 fr. les 4/5 de l'hect.  
Le maïs de 9 à 11 fr. id.  
Les noix de 6 à 10 fr. l'hectolitre.  
Les pommes de terre de 2 fr. 50 à 3 fr. 75.  
4/5.  
La pluie a porté préjudice aux affaires.

**DURAVEL**

La vendange a été très abondante et le vin de bonne qualité. Depuis plusieurs années on n'avait vu une si belle et bonne récolte. Il y aura des caves de 50 à 90 barriques de vin peut-être davantage.

**TOUZAC**

Plusieurs propriétaires de la commune ont obtenu une très belle récolte de vin, et il sera abondant.

**VIRE**

Cette année le vin sera plus abondant que l'année dernière, et il sera d'une très bonne qualité.

**MARTIGNAC (près Puy-l'Evêque)**  
Bonne récolte de vin et très bonne qualité. Dans la région de Puy-l'Evêque, les barriques neuves se vendent entre 12 et 15 fr. pièces, on parle même de 16 francs.

**MONTCABRIER**

Une chasse aux loups a été faite dimanche dernier, dans notre région, mais elle n'a pas été bonne, on s'est donné rendez-vous pour une autre journée.

**LEYME**

La foire de Leyme du 12 octobre a été assez belle, malgré la pluie. Sur le foiral cent vingt bœufs ou vaches, quatre-vingt-dix moutons ou trévis, trente petits cochons, et dix cochons gras; il s'est fait quelques affaires. Les petits cochons se vendaient à bas prix; quelques vaches, à un prix assez élevé.

**Marché de La Villette du 18 octobre**

Bœufs amenés, 1,905; vendus, 1,424; prix extrêmes du kil., 1,41 à 1,64.  
Vaches amenées, 247; vendues, 140; prix extrêmes du kil., 0,89 à 1,24.  
Taureaux amenés, 130; vendus, 130; prix extrêmes du kil., 0,89 à 1,08.  
Veaux amenés, 4,391; vendus, 4,112; prix extrêmes du kil., 1,00 à 1,84.  
Moutons amenés, 11,572; vendus, 11,078; prix extrêmes du kil., 1,45 à 1,96.  
Porcs gras amenés, 4,840; vendus, 3,440; prix extrêmes du kil. 1,35 à 1,65.

**Marché de Bordeaux du 18 octobre**

Bœufs amenés, 198; vendus, 149; prix extrêmes des 50 kil., 25 à 27 fr.  
Vaches amenées, 60; vendues, 44; prix extrêmes des 50 kil., 47 à 67 fr.  
Moutons amenés, 951; vendus, 721; prix extrêmes des 50 kil. 75 à 95 fr.

**TRA DIVONA**

Ce n'est pas précisément le titre : *A Travers Cahors*, que nous devrions mettre en tête de notre article d'aujourd'hui, comme pour quelques-uns qui vont suivre, notre projet étant de faire défiler sommairement, mais fidèlement, les merveilles de tout genre réunis sur l'Esplanade des Invalides, au Champ de Mars, au Trocadéro et dans les environs de l'Exposition universelle.

Ce serait donc plutôt : *A Travers Paris*, qu'il faudrait dire, si nous ne préférons conserver pour notre narration le titre sous lequel on a l'habitude de nous lire.

Après la belle Exposition de 1878, qui réussit, on le sait, au-delà de toute espérance, ceux qui se préoccupent peu ou ne savent pas que le génie humain va sans cesse cherchant et progressant, se demandaient ce qu'on pourrait bien faire à l'avenir pour attirer dans une Exposition universelle, à Paris, en même temps que toute la France, ce qui importe beaucoup, la masse des étrangers, ce qui importe davantage. L'Exposition de 1878 ayant été magnifique, il fallait faire la nouvelle absolument éblouissante et d'un attrait irrésistible tel que l'Etranger, mis au courant des merveilles des dispositions prises, fut contraint par envie, par curiosité ou par jalousie, de la venir visiter.

On cherche parmi les productions du génie national, parmi les œuvres qui sont en même temps l'honneur de l'humanité tout entière, l'attestation que nous sommes vraiment un peuple d'artistes, de penseurs, de philosophes, un peuple épris du grand et du beau. On en trouvait pour éblouir, pour forcer l'admiration la plus rebelle, mais on n'en trouvait pas une qui fut ce qu'on appelle le *clou* — dans une affaire d'art ou de commerce — une auprès de laquelle toutes

convergent, même quand elles ont en apparence une origine, une conception différentes.

Ce *clou* — qui devait avoir une hauteur de 300 mètres — M. Lockroy, alors ministre du commerce et directeur général des travaux de l'Exposition, le demanda à M. Eiffel, un ingénieur qui avait construit déjà, en les menant à bien, des travaux très hardis et de la plus haute difficulté, tel que le célèbre viaduc de Gabarit, sur la ligne du chemin de fer de Marvejols à Neussargues.

On sait tout le tapage que souleva le projet de construction de cette tour chez les artistes, qui protestèrent plus bruyamment que pratiquement. Ce projet grandiose était traité d'insensé et même d'offense au bon goût artistique de la nation. M. Lockroy, en homme d'esprit et qui sait à quoi s'en tenir sur les indignations humaines, laissa passer l'orage et continua ses pourparlers avec M. Eiffel.

Il n'est personne aujourd'hui de ceux qui ont pu admirer cette œuvre gigantesque, prodigieuse, qui ne le félicite de cette courageuse attitude.

Quand aux récalcitrants, s'il en existe encore, pour leur enlever toute velléité de critique, ils n'ont qu'à faire l'ascension et leur mauvaise grâce ne résistera pas aux flots d'admiration que soulève ce voyage aérien, chez tous les représentants de l'univers entier qui s'y donnent rendez-vous en foule. Car c'est une chose digne de remarque : on entend parler rarement la langue nationale parmi les nombreux ascensionnistes qui veulent se payer l'admirable panorama qui se déroule du haut de cette œuvre immense. Au lieu de Tour Eiffel, ce serait presque Tour de Babel qu'il faudrait l'appeler, tellement les langues y sont mêlées, confondues, dans lesquelles les uns admirent sans réserve, les autres jaloussent notre vitalité, notre fécondité nationales. Mais dans lesquelles tout le monde est d'accord pour déclarer que pour faire beau et grand, on peut encore s'en rapporter à la France.

(A suivre). DANBIE.

**FAITS DIVERS**

**Le drame de Charenton**

Les habitants de Charenton-le-Pont ont été mis en émoi, mardi, par un drame sanglant.

Au numéro 12 de la rue Marty, dans un logement situé au deuxième étage, habitait depuis quelques années une famille composée de quatre personnes : le père, Alexandre Martin, âgé de cinquante-six ans, ancien ébéniste; sa femme, née Elisa Desfoux, âgée de cinquante-et-un ans, et leurs deux fils, Emile et Louis, âgés de dix-neuf et dix-sept ans.

Alexandre Martin, il y a dix-huit mois, donna subitement des signes de dérangement d'esprit. Sa folie, qui tout d'abord ne paraissait pas dangereuse, tourna bientôt au délire de la persécution. A la suite de plusieurs scènes terribles, au cours desquelles le malheureux avait menacé sa femme de mort, il dut être interné à l'Asile d'aliénés de Villejuif.

Les soins qui lui furent prodigués dans cette maison ne tardèrent pas à amener le calme dans son esprit.

Sa guérison paraissant absolument complète, il sortit de l'Asile de Villejuif au commencement du mois et revenait habiter avec sa femme et ses enfants.

Martin se tint tranquille pendant les premiers jours, puis il se mit de nouveau à faire des scènes à sa femme, l'accusant et lui reprochant d'être la cause de son internement à l'Asile de Villejuif.

Vers midi, Martin, sa femme et leur fils Emile, finissaient de déjeuner, quand l'ancien ébéniste, frappant la table d'un formidable coup de poing, s'écria soudain en s'adressant à sa femme :

— Il faut que ça finisse : tu es une misérable, tu m'as fait enfermer, tu vas mourir.

Et, sortant aussitôt un revolver de sa poche, il le déchargea à trois reprises sur la malheureuse.

Une des balles lui fracassa la mâchoire inférieure, une autre pénétra dans la nuque; la troisième alla se loger dans le mur.

La victime fit quelques pas pour s'échapper; mais, affaiblie par le sang qui coulait abondamment de ses blessures, elle roula sur le parquet sans connaissance.

A la vue de cette horrible scène, le jeune Emile, fils des époux Martin, voulut intervenir, mais son père, braquant son revolver sur lui, le menaça de le tuer s'il faisait un pas en avant. Sans tenir compte de cette menace, Emile se jeta sur son père et voulut le désarmer. Martin se dégagea des étreintes de son fils et appliquant le canon de son revolver sous son menton il pressa la détente, mais la balle ne lui fit qu'une blessure insignifiante.

Emile voulut de nouveau empêcher son père de mettre fin à ses jours, mais, prompt comme l'éclair, le fou se logea une balle dans la tempe droite.

La mort fut presque instantanée.

M. Girard, commissaire de police de la localité, prévenu aussitôt de ce qui venait de se pas-

ser, accourut immédiatement sur le théâtre de ce drame en compagnie d'un médecin.

Les soins prodigués à M<sup>me</sup> Martin ont pu la rappeler à la vie. L'état de la malheureuse femme est très grave. Elle a été transportée à l'Hôpital St-Antoine dans un état désespéré.

**Une extraordinaire capture**

Des pêcheurs de Toulon ont capturé un énorme cétacé de la famille des Lamiés, dans le ventre duquel on a découvert le cadavre presque entier d'un homme.

Le juge de paix accompagné d'un médecin a fait les constatations légales. Ce qu'il y a de plus curieux c'est que le poisson a été vendu au détail à la halle de Toulon.

**Le drame d'Albi**

La retentissante affaire de l'assassinat du docteur Cassan, directeur de l'établissement du Bon-Sauveur, à Albi, aura bientôt son dénouement.

La chambre des mises en accusation de la cour d'appel de Toulouse vient, en effet, de renvoyer Justin Durand, domestique du malheureux assassiné, devant la cour d'assises du Tarn, dont la session s'ouvrira à Albi le 31 octobre courant, sous la présidence de M. le conseiller Garas.

C'est le 10 novembre que sera appelée cette affaire.

Justin Durand comparaitra sous la triple accusation; 1° d'empoisonnement de la vieilleservante du docteur Cassan, Philippine Sicard; 2° d'assassinat du docteur Cassan; 3° de tentative de vol qualifié.

M<sup>e</sup> Laborie, du barreau de Paris, présentera la défense de l'accusé.

Le siège du ministère public sera occupé, dans cette grave affaire par M. Laroche, procureur général près la cour d'appel de Toulouse.

**Un maître escroc**

Mlle R..., gérante du bureau de tabac situé au numéro 35 du boulevard des Capucines voyait entrer chez elle, hier soir, vers quatre heures, un individu très affairé qui lui demandait si elle pouvait disposer immédiatement de mille timbres-poste à 25 centimes et de mille autres à 15 centimes pièce.

Sur sa réponse négative et sur la proposition de la marchande de lui faire tenir dans quelques instants la quantité demandée, l'individu se retira en priant Mlle R... de lui envoyer les timbres au bureau télégraphique du Grand-Hôtel. Il allait sortir quand, se ravisant tout à coup, il ajouta :

— Vous aurez soin d'apporter avec vous six billets de 100 francs, appoint de la somme de 1,000 francs que je vous remettrai en un billet de 1,000 francs. Nous manquons totalement de monnaie au Grand-Hôtel.

Quelques instants après, Mlle R... se rendait au Grand Hôtel porteur d'une somme de 600 francs et des timbres demandés qu'elle avait été quérir à l'administration centrale. Elle trouvait dans la salle du télégraphe le même individu, nu-tête cette fois et accoudé dans l'attitude de l'attente au guichet réservé au public.

Avez-vous bien compté, dit-il à la marchande en se précipitant sur elle ? Vous avez bien tardé à venir ! Enfin, mieux vaut tard que jamais. Et, prenant les timbres-poste et les billets de banque, il dit à Mlle R... : « Suivez-moi », et se dirigea vers la porte communicant avec les couloirs de l'hôtel.

Arrivé dans le corridor, l'individu prit la fuite dans la direction du grand escalier, qu'il gravit en un clin d'œil et disparut. Toutes les recherches faites à l'intérieur du Grand-Hôtel pour le retrouver sont restées jusqu'ici totalement infructueuses, et l'administration ne s'explique pas encore par quel chemin cet audacieux escroc a pu prendre la fuite.

**Eclairage original**

On vient de poser, dans les voitures du South-Eastern-Railway, des lampes électriques fort ingénieuses, disposées au-dessus de la tête des voyageurs. Ces lampes ne fonctionnent qu'après introduction d'une pièce de deux sous dans une fente ménagée à cet effet, et pour deux sous on a une demi-heure d'éclairage. On peut faire durer la lumière toute la nuit en ajoutant dix centimes chaque demi-heure. Un bouton spécial permet d'éteindre à tout moment. Si l'appareil, pour une cause ou pour une autre, est hors d'usage, la pièce de monnaie ressort immédiatement. C'est un accumulateur qui fournit l'électricité.

**M. AUDOUARD** Chirurgien-Dentiste à Brive, sera à Cahors les 21, 22 et 23 courant, hôtel du Palais National.

**CHEMIN DE FER D'ORLÉANS**

**FÊTE DE LA TOUSSAINT**

Extension de la durée de validité des Billets Aller et Retour

A l'occasion de la Fête de la Toussaint, les Billets Aller et Retour, réduits de 25 %, qui auront été délivrés aux conditions du tarif spécial A n° 9, du jeudi 31 octobre inclus au samedi 2 novembre inclus, seront valables pour le retour jusqu'aux derniers trains du Lundi 4 Novembre.

Pour faciliter aux habitants de la Province la visite de l'Exposition, pendant les derniers jours de sa durée, les Billets Aller et Retour qui seront délivrés pour Paris, du Samedi 26 Octobre inclus au Samedi 2 Novembre inclus, aux conditions du tarif précité, seront valables pour le retour jusqu'aux derniers trains partant de Paris le Lundi 4 Novembre.

**Musique du 7<sup>me</sup> de ligne**

PROGRAMME du 20 OCTOBRE (de 3 à 4 h. du soir, Allées Fénélon.)

Allégo Militaire	Josneaux
Les Pantins de violette (Ouvr.)	Adam.
Les mille et une nuit (Valse)	Strauss.
L'éclair (Fantaisie)	Halévy.
Marche Indienne	Sellenick.

**ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS**

du 11 au 19 octobre 1889

**Naissances.**

Bonnet Jean, place des Consuls, 2.  
Delmas Louis, rue des Elus, 8.  
Coudere Germaine, rue Victor-Hugo, 1.  
Courdesse Léonie, rue des Capucines, 2.  
Annès Angèle, rue du Four Ste-Catherine, 9.  
Jardel Léopold, rue du Château, 27.  
Pezet Marcelin, à la Marchande.

**Mariages.**

Tulet Marcelin, propriétaire, et Pinède Adeline.  
Tinel Charles, employé à la Préfecture, et David Marie, lisseuse.

**Décès.**

Astruc Louis, employé de commerce 49 ans, rue St-James, 6.  
Balagnerie Jean, épicière, 33 ans, rue St-James.  
Magot Guillaume, cultivat. 34 ans, rue St-James  
Delmas Louis, 3 jours, rue des Elus, 8.  
Lascombes de Laroussilhe Jean, 3 mois, quai Champolion, 5 bis.  
Baussac Jeanne, 64 ans, ép. Mispollié, rue St-Priest, 1.

**UNE TRÈS CURIEUSE** et intéressante brochure donnant les moyens de guérir les vices du sang, les maladies de peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de poitrine et d'estomac et les rhumatismes, est envoyée gratis et franco sur demande à VINCENT, pharmacien à Grenoble (Isère).

**BOURSE. — Cours du 18 Octobre 1889.**

3 0/0.....	87 30
3 0/0 amortissable (nouveau).....	90 70
4 1/2 0/0 1883.....	105 62
Actions Orléans.....	1,355 00
Actions Lyon.....	1,575 00
Action Panama.....	85 75
Obligations Orléans 3 0/0.....	422 75
Obligations Lombardes.....	310 25
Obligations Saragosse.....	375 00
Emprunt Russe 4 0/0 1889.....	94 40

**REVUE HEBDOMADAIRE**

La bourse est ferme. On ne saurait exiger plus aux cours actuels et avec des affaires moins actives, qu'au début du mois. En outre, sans se préoccuper outre mesure des nouvelles à sensation, qui nous arrivent de la Crète, on attend d'être plus fixé sur leur réalité et leur importance. On constate l'excellence de la situation monétaire et d'ici la fin du mois, on a le temps de poursuivre les vendeurs plus rassurés et rendus plus hardis, par la stagnation des dernières bourses.

Le 3 0/0 clôture à 87,30, le 4 1/2 à 105,62. L'Italien tombé hier à 93,50 se relève à 93,82. Les autres fonds étrangers sont sans changement. Extérieure 76 1/16, Hongrois 86, Portugais 67 15/16, Russe 94 1/16. Les valeurs du parquet sont plus fermes. Le Foncier 1312, Suez 2322, Banque de Paris 800, Lyonnais 697. Le marché est très actif sur les actions de la Banque du Brésil à 721,50, soit 268,30 à payer.

On télégraphie de Rio que ces titres sont admis à la cote officielle et se négocient à 40 0/0 de prime. Les valeurs ottomanes sont peu touchées par les nouvelles dont nous parlons plus haut. Turc 17, 12, Banque ottomane 548, Egypte 468. Le Rio très ferme à 311.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Trains de plaisir

A l'occasion des derniers jours de l'Exposition universelle de 1889, un train de plaisir à prix exceptionnellement réduits sera mis à la disposition des populations des départements du Lot, du Lot-et-Garonne et de la Dordogne, pour leur permettre de se rendre à Paris.

Ce train partira d'Agen, le mardi 22 octobre à 6 h. 15 soir. Il desservira les stations comprises entre : Agen, Villeneuve-sur-Lot, Lalbenque, Cahors, Cazoulès, Creysse-Mouleydier, la Rivière-de-Mansac, la Ressègue, Mussidan, Soubie, Ribérac, Périgueux, la Coquille, Marmande et Cours-de-Pile.

Le retour de Paris aura lieu à partir du 26 et jusqu'au 30 octobre inclus, par tous les trains du service ordinaire comprenant des voitures de toutes classes, à l'exception des trains express.

Prix des places aller et retour :

D'Agen, Villeneuve-sur-Lot, Lalbenque, Cahors, Sauveterre, Marmande, Cours-de-Pile, et des stations intermédiaires à Paris : 2<sup>e</sup> classe 25 fr. 50, 3<sup>e</sup> classe 17 fr.

De Villefranche-de-Belvès, Creysse-Mouleydier, la Rivière-de-Mansac, la Ressègue, Mussidan, Soubie, Ribérac, Périgueux, la Coquille, et des stations intermédiaires à Paris : 2<sup>e</sup> classe 22 fr. 50, 3<sup>e</sup> classe 15 fr.

La Compagnie ne pouvant disposer, pour ce train, que d'un nombre limité de billets, la distribution cessera dès que ce nombre sera délivré et au plus tard le 21 oct., à 6 heures du soir.

\* \*

A l'occasion des derniers jours de l'Exposition Universelle de 1889, un train de plaisir à prix exceptionnellement réduits sera mis à la disposition des populations des départements du Lot, de l'Aveyron, du Cantal et de la Corrèze, pour leur permettre de se rendre à Paris.

Ce train partira d'Aurillac le jeudi 24 octobre à 5 h. 25 soir et de Rodez le même jour, à 5 h. 15 soir.

Il desservira les stations comprises entre : Rodez, Decazeville, Najac, Cabessut, Massiac, Capdenac, Souillac, Tulle, Larche, Brive et St-Julien-le-Vendomois.

Le retour de Paris aura lieu à partir du 28 et jusqu'au 31 octobre inclus, par tous les trains du service ordinaire comprenant des voitures de toutes classes à l'exception des trains express.

Prix des places aller et retour :

De Rodez, Decazeville, Najac, Cabessut,

Capdenac et des stations intermédiaires à Paris : 2<sup>e</sup> classe 25 fr. 50, 3<sup>e</sup> classe 17 fr.

De Massiac, Aurillac, Figeac, Souillac, Quatre-Routes et des stations intermédiaires à Paris : 2<sup>e</sup> classe 22 fr. 50, 3<sup>e</sup> classe 15 fr.

De Turenne, Tulle, Larche, Brive et St-Julien-le-Vendomois et des stations intermédiaires à Paris : 2<sup>e</sup> classe 25 fr. 50, 3<sup>e</sup> classe 17 fr.

La Compagnie ne pouvant disposer, pour ce train, que d'un nombre limité de billets, la distribution cessera dès que ce nombre sera délivré et au plus tard le 23 octobre à 6 h. du soir.

EXPOSITION UNIVERSELLE

A l'occasion de la prochaine clôture de l'Exposition Universelle, la Compagnie d'Orléans a pris les dispositions suivantes pour être appliquées à partir du 15 Octobre, et jusqu'à la clôture de l'Exposition :

1<sup>o</sup> Extension de la durée de validité des Billets Aller et Retour pour PARIS.

La durée de validité des Billets Aller et Retour, réduit de 25 %, délivrés pour Paris, aux conditions du tarif spécial A n<sup>o</sup> 9, par toutes les Gares du Réseau, est portée au double de celle indiquée par ledit Tarif. Toutefois, cette durée, ainsi doublée, ne pourra être inférieure à 4 jours ni excéder 15 jours (jours de départ et d'arrivée compris).

2<sup>o</sup> Billets d'excursion à PARIS

Des Billets d'Excursion de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classe, offrant une réduction de 40 % sur le double du prix des Billets simples, et valables pendant 8 jours (jours de départ et d'arrivée compris, sont délivrés pour Paris, par les Gares et Stations du Réseau qui en sont distantes d'au moins 100 kilomètres.

Ces Billets sont utilisables par tous les trains, à l'exception des trains express et des trains rapides.

SEPTEMBRE — OCTOBRE 1889

Billets d'Aller et Retour de Famille pour Paris

Des billets d'Aller et Retour de famille seront délivrés, pour Paris, jusqu'au 31 Octobre, à toutes les gares et stations du Réseau d'Orléans situées à plus de 50 kilom. de Paris, avec les réductions suivantes calculées sur les prix du Tarif général :

Table with 2 columns: Pour une famille de 3 personnes, 25 %, 30 %, 35 %, et plus 40 %.

Durée de validité : 10 jours non compris les jours de départ et d'arrivée.

La durée de validité des billets de famille peut être prolongée une, ou deux fois de 5 jours, moyennant le paiement, pour chacune de ces périodes, d'un supplément égal à 10 % du prix du billet de famille.

Ces billets sont collectifs et nominatifs; ils ne peuvent être utilisés que par les membres d'une même famille et les serveurs de la même famille.

BAUME VICTOR!!

Contre les Douleurs (2 fr. le Flacon)

25 Pilules font une cure !

Digne (Basses-Alpes), le 28 mai 1889. — Depuis un an je souffrais de maux de tête continus, après avoir pris la moitié d'une boîte de vos Pilules Suisses à 1 fr. 50 je n'ai plus ressenti aucune douleur.

(Sig. lég.) L. GARCIN, chef cantonnier. A. M. Hertzog, pharmacien, 28, rue de Grammont, Paris.

Changements de Saison

Les changements de saison sont les époques de l'année où l'on doit le plus veiller à sa santé. C'est le moment où les humeurs sont en mouvement et les intestins; il en résulte un manque d'appétit, une faiblesse générale, combatue, fièvre, maux de tête, migraines, étourdissements; on se trouve congestionné. Dans ce cas, nous ne pouvons mieux faire que de vous conseiller d'avoir recours aux Pilules Gicquel, qu'il vous sera facile de vous procurer dans toute les pharmacies, au prix de 1 fr. 50 la boîte,

La statistique nous apprend, disait un jour un vieux docteur, qu'à partir de la quarantaine, les affections les plus souvent diagnostiquées chez les sujets soumis à notre examen, sont : la dyspepsie, les embarras gastriques et la paralysie. Quelles que soient les dénominations scientifiques indiquées comme causes déterminantes de ces maladies il en est une, la capitale, qu'on ne met pas assez en lumière, c'est la coupable négligence qui se rattaché à l'entretien des dents. Celles-ci, ne recevant aucun soin, se carient, s'émiettent et disparaissent. Qu'arrive-t-il ? Les aliments sont absorbés dans de mauvaises conditions, la mastication en est incomplète et la digestion lourde et difficile. De là, dyspepsie, embarras gastrique et paralysie. Voi-

là les terribles conséquences du défaut d'hygiène dentaire. Pour ma part, je considère les dents comme la base de la santé, et je soigne les miennes par le dentifrice que j'ai reconnu le plus efficace : L'Elixir Dentifrice des RR. PP. Bénédictins de l'Abbaye de Soulaç.

A. SEGUIN — BORDEAUX

ELIXIR : 2, 4, 8, 12 et 20 Fr. POUDRE : 1.25, 2 et 3 Fr. PÂTE : 1.25 et 2 Fr.

Se trouve chez tous les Parfumeurs, Coiffeurs, Pharmaciens, Droguistes et Merciers, etc.

SANTÉ A TOUS ADULTES ET ENFANTS, rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, dite :

REVALESCIERE

Du BARRY, de Londres.

Guérissant les constipations habituelles les plus rebelles, dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, glaires, flatul, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements (même en grossesse), diarrhée, coliques, toux, asthme, catarrhe, étourdissements, bruits dans la tête et les oreilles, oppression, langueurs, congestion, névralgie, laryngite, névrose, dartres, éruptions, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, rhumatisme, goutte, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, mésentère, cerveau et sang. Aux personnes phthisiques, étiées et aux enfants rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. — 42 ans de succès, 100,000 cures annuelles, y compris celles de Madame la duchesse de Castelstuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Dédé, Sa Sainteté feu le Pape Pie IX, Sa Majesté feu l'empereur Nicolas de Russie, etc. Elle est également le meilleur aliment pour élever les enfants dès leur naissance. Bien préférable au lait et aux nourrices.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, sans jamais échauffer, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr.; 6 kil., 36 fr.; soit environ 20 c. le repas. Aussi « LA REVALESCIERE CHOCOLATÉE. » Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraichissant aux personnes les plus agitées. En boîtes de 2 fr. 25, 4 fr. et 7 fr. Aussi la « REVALESCIERE EN BISCUITS », à 4 fr. et 7 fr. Envoi franco contre bon de poste. Dépôt à Cahors; chez M. VINEL, droguiste, et partout, chez les bons pharmaciens et épiciers. — DU BARRY et Co (limited), 8, rue de Castiglione, à Paris.

CH. FAY, Inventeur

9, Rue de la Paix, PARIS

Et chez tous les Coiffeurs et Parfumeurs.

VELOUTINE

CH. FAY, Inventeur

9, Rue de la Paix, PARIS

Et chez tous les Coiffeurs et Parfumeurs.

SE DÉFIER DES IMITATIONS ET CONTREFAÇONS.

Poudre de Riz spéciale préparée au Bismuth, par conséquent d'une Action Hygiénique sur la Peau

Adhérente et invisible, elle donne au Teint une Beauté et une Fraîcheur naturelles.

EXIGER la MARQUE de FABRIQUE ET LE TIMBRE de GARANTIE de l'UNION des FABRICANTS.

Chemin de fer d'Orléans

Table of train schedules for Chemin de fer d'Orléans, listing routes between Cahors, Libos, Montauban, Capdenac, and Toulouse with departure and arrival times.

EAU MINÉRALE NATURELLE

VICHY

Sources de l'État. Applications en médecine : GRANDE-GRILLE. — Affections lymphatiques, maladies des voies digestives, engorgements du foie et de la rate, obstructions viscérales. HOPITAL. — Affections des voies digestives, pesanteur d'estomac, digestion difficile, inappétence. CÉLESTINS. — Affections des reins, de la vessie, gravelle, calculs urinaires, goutte, diabète, etc. HAUTERIVE. — Prescrite comme Célestins. Administration de la C<sup>o</sup> concessionnaire : PARIS, 8, Boulevard Montmartre. EXIGER le NOM de la SOURCE sur la CAPSULE. Dépôt chez tous les marchands d'eaux minérales, Droguistes et Pharmaciens.

L'ATLAS NATIONAL de Géographie, membre du conseil de la Société de Géographie de Paris, lauréat des Sociétés savantes, etc., etc. NOUVELLE ÉDITION MISE A JOUR, récompensée aux Expositions universelles ET CONTENANT LA GÉOGRAPHIE DE LA FRANCE ET DE SES COLONIES. Histoire, commerce, industrie, agriculture, chemins de fer, géographie physique, politique, économique, militaire, etc. 125 CARTES COLORIÉES, tous les départements, les colonies et les PLANS EN CHROMO des grandes villes de France. L'ouvrage complet en 125 liv. à 15 cent. De revendra qu'à 48 fr. 75 AVEC 425 CARTES COLORIÉES. Le liv. à 15 c. contenant la grande carte des chemins de fer, en 10 couleurs, est en vente chez tous les libraires pour un supplément gratis à PAVAUD, éditeur, 74, Bd St-Michel, Paris, ou adresser, 75 cent. timb. pour recevoir la 1<sup>re</sup> copie.

Entreprise de Greffage

Greffage d'Automne de la Vigne. — Ce système de plus en plus pratiqué dans la région Méridionale est possible et très avantageux dans nos contrées, dans les sols de côteaux perméables, ou en plaine bien égouttée. — Il doit se faire au plus tôt du 25 août, et du 20 au 25 septembre au plus tard. (Voir Progrès Agricole, N<sup>o</sup> du 18 août 1889).

Prière de s'adresser pour commandes et renseignements plus détaillés à M. ALAZARD, horticulteur, (Chevalier du Mérite Agricole), à Montauban.

Pépinière de Vignes Américaines et Franco-Américaines, située à Cahors, rue de l'Abattoir. Visible tous les jours. Entrée libre. Prix très modérés.

Prière en cas d'absence, de s'adresser à M. ALAZARD, 12, rue du Four Ste-Barbe, Cahors.

Vignes américaines

Grande quantité de Boutures, de Racines et de plants greffés soudés, à des prix très réduits

ENVOI FRANCO DU PRIX-COURANT SUR DEMANDE

S'ADRESSER AU PROPRIÉTAIRE :

M. Victor COMBES

Membre de la Société des Agriculteurs de France, de la Société Agricole et Industrielle du Lot et du Conseil municipal.

A Vire, par Puy-l'Evêque (Lot)

MODES DE PARIS

M<sup>me</sup> DE VERNANT a l'honneur de prévenir les Dames de Cahors qu'après avoir travaillé dans une des premières Maisons de Paris, elle vient s'établir dans la localité et tient à la disposition de ces Dames un assortiment de Chapeaux dans tous les genres à des prix très-modérés, ainsi que des Fleurs, Plumes et Manchons.

3, rue de la Mairie, maison Capmas tapissier.

EXPOSITION



CAHORS 1881

B. DOUCÈDE

Marchand tailleur à CAHORS, rue de la Liberté.

Le propriétaire-gérant : LAYTOU.